



03.2011

Formulaire complémentaire à la «Demande d'allocations familiales» (formulaire 201).

Dans certaines situations, le revenu le plus élevé soumis à l'AVS est prépondérant pour l'attribution des allocations familiales. C'est pour cette raison que lorsque l'allocataire et son conjoint ou l'autre parent ne souhaitent pas indiquer leur revenu sur leur demande d'allocations familiales, ils sont priés de communiquer les informations nécessaires via ce formulaire à HOTELA Allocations familiales.

INFORMATIONS SUR L'ALLOCATAIRE

Nom allocataire : Numéro AVS :
 Nom employeur : Numéro client :

ALLOCATAIRE AVEC PLUSIEURS EMPLOYEURS

Nom 2^e employeur : Nom 3^e employeur :
 Rue : Rue :
 NPA - Lieu : NPA - Lieu :
 Tél. employeur : Tél. employeur :
 Salaire mensuel brut : CHF Salaire mensuel brut : CHF
 Employé depuis le : Employé depuis le :

INDICATIONS SUR LE REVENU DU CONJOINT / DE L'AUTRE PARENT

Nom du conjoint ou de l'autre parent :
 Numéro AVS :

A quel montant s'élève votre salaire mensuel brut? CHF
 En cas d'activité irrégulière, à quel montant s'élève votre salaire annuel brut? CHF
 En cas d'activité indépendante, à quel montant s'élève votre revenu annuel? CHF
 Recevez-vous déjà des allocations familiales? oui non

ATTESTATION DE L'ALLOCATAIRE ET DU CONJOINT / DE L'AUTRE PARENT

Je certifie que ces réponses sont complètes et conformes à la vérité. Je prends connaissance du fait que je suis punissable pour des indications inexactes ou incomplètes qui pourraient entraîner le versement d'une allocation injustifiée et que les prestations perçues à tort devront être restituées. Je m'engage en outre à informer immédiatement HOTELA Allocations familiales de tout changement de revenu.

.....
 Lieu et Date

.....
 Signature de l'allocataire

.....
 Lieu et Date

.....
 Signature du conjoint / de l'autre parent